Microéconomie (Théorie des jeux et Microéconomie de l'entreprise)

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Ce cours se divise en deux grandes parties. La première partie portera sur la théorie des jeux appliquée à la Banque, la Finance et l'Assurance. Objectif de la première partie : Présentation des principes de la théorie des jeux non coopératifs - y compris les jeux sous forme stratégique, les équilibres de Nash, les équilibres parfait en sous-jeux, les jeux répétés et les jeux à information incomplète - dans un style simple et dénué de formalisme mathématique. Référence bibliographique de la première partie du cours : « Théories des jeux et des contrats » (avec plateforme interactive), Franck Bien, Thomas Lanzi et Jérôme Mathis, éditions Pearson, 2019. La deuxième partie portera sur la théorie de la finance d'entreprise. Objectif de la deuxième partie : Présenter le théorème de Modigliani et Miller, la théorie de l'arbitrage statique et de l'arbitrage statique revisité, le problème de "Debt overhang", la prise en compte d'asymétries d'information. Enfin, présenter d'autres théories de structures optimales de financement. Références bibliographiques de la deuxième partie du cours : Principes de gestion financière, R. A. Brealey et S. Myers, Pearson Education Theory of Corporate Finance, J. Tirole, Princeton University Press

Compétence à acquérir :

Compétences acquises relatives à la première partie :

Les étudiants apprendront comment: reconnaître et modéliser des situations stratégiques; prédire quand et comment leurs actions influencent les décisions d'autrui; appréhender rationnellement l'incertitude; exploiter les situations stratégiques à leur avantage. Un accent particulier sera mis sur les jeux avec des applications à la banque, la finance et l'assurance.

Compétences acquises relatives à la deuxième partie :

Être capable de comprendre comment la structure du capital d'une entreprise peut affecter la valeur de marché de celle-ci. Déterminer la structure optimale de financement d'une entreprise.